

B. Les Finances publiques

BI Constat et bilan

Les performances budgétaires de la Communauté française derrière les apparences.

Ces dernières années, la Communauté française a pu respecter ses engagements budgétaires. Le gouvernement se gausse par ailleurs d'avoir procédé à un désendettement important au cours de la législature.

On pourrait s'en réjouir mais malheureusement cette « performance » résulte principalement d'une augmentation de recettes plutôt que d'une maîtrise des dépenses (sans oublier quelques trucs et astuces budgétaires utilisés abondamment). En ce qui concerne la dette, le Gouvernement s'est systématiquement réfugié derrière l'évolution positive du taux d'endettement (dette/recette) plutôt que sur la diminution réelle de la dette qui est restée toute relative.

Des recettes en hausse importante depuis 2004

Force est de constater que le gouvernement a connu une période faste au niveau des recettes ces 5 dernières années.

En termes de financement de la Communauté Française (CF), ayons à l'esprit quelques données :

- en terme réel¹, le financement de la CF en provenance du Fédéral a augmenté de 10,8 % entre 2001 et 2008 mais...
- sur la législature **1999-2004**, le budget global (en terme de recettes) de la CF a augmenté de 9,3 % (6,16 M€ à l'Aj99 contre 6,73 M€ à l'I04) alors que...
- sur la législature **2004-2009**, le budget global (en terme de recettes) de la CF a augmenté de 26 % (6,73 M€ à l'Aj04 contre +- 8,48 M€ à l'I09)

On ne peut que conclure que ce Gouvernement a bénéficié de marges de manœuvre jamais rencontrées auparavant ; ce qui n'a pas empêché celui-ci d'engager sur la législature des dépenses rien que pour l'enseignement qui atteignent plus du double du refinancement de la CF (plus de 700 millions €) en 2009.

Ainsi, l'augmentation des recettes entre 2004 et 2009² s'élève à plus de 1,75 milliard EUR.

En bonne partie, cette croissance est due aux mécanismes des lois de financement, nettement à l'avantage de la Communauté française et des Régions.

- ⇒ La Communauté française est financée à hauteur de 97% par le pouvoir fédéral et son financement repose essentiellement sur des facteurs économiques (inflation et croissance du PIB) et démographiques (le nombre d'individus de mois de 18 ans dans chaque Communauté et la répartition du nombre d'élèves âgés de 6 à 17 ans inclus).
- ⇒ En dépit de la situation économique peu favorable actuelle, tant les moyens TVA que les moyens IPP ont augmenté fortement en faveur de la CF entre 2004 et 2009. Cette

¹ 30,1% en terme nominal (données FUNDP).

² Estimation qui ne tient pas compte des dernières données annonçant une baisse probable des recettes suite à la crise économique.

situation s'explique par les mécanismes de financement prévus en 2001 lors du refinancement de la CF.

⇒ Cependant, l'impact de la crise actuelle va seulement se faire sentir et le refus obstiné du Gouvernement actuel d'établir un ajustement budgétaire avant les élections va conduire à une période beaucoup plus difficile en termes de finances publiques et de disponibilité des moyens budgétaires.

Des dépenses en hausse constante :

Entre 2004 et 2009, les dépenses sont passées de 6,8 milliards EUR à pas moins de 8,5 milliards EUR soit une hausse de plus de 1,44 milliards EUR ! (+25%)

À l'initial 2009, on constate que le solde de financement de la Communauté française respecte strictement la norme imposée par l'accord de coopération entre les Entités de l'Etat fédéral dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance européen.

Pour rappel, l'accord de coopération entre l'Etat fédéral et les différentes Entités pour 2009 suppose que la Communauté atteigne un objectif budgétaire de 8,4 millions euros.

Par contre et à y regarder de plus près, la CF ne fait donc aucun effort particulier au-delà des exigences fixées au niveau national. Elle respecte son objectif budgétaire (+ 8,4 millions) mais ne dégager aucune marge de manœuvre complémentaire alors que la hausse des recettes durant cette législature permettait d'adopter une politique de gestion financière plus orientée vers « la fourmi » que vers « la cigale ».

Pour 2009, il faut par ailleurs constater que les dépenses envisagées restent supérieures aux prévisions de recettes et ce, malgré les moyens budgétaires en augmentation constante depuis 2004. Ce Gouvernement aura eu donc bien du mal à maîtriser ses dépenses.

Signalons à cet égard que le rapport du Conseil Supérieur des Finances « Section besoin de financement » de juin 2008, mentionne le « caractère expansif » de la politique budgétaire menée au niveau de l'ensemble des communautés et régions au vu du % important de croissance des dépenses primaires. Cette critique rejoint notre diagnostic de « dépensite aigüe » du gouvernement lors des derniers exercices budgétaires....

Au vu de la révision annoncée des paramètres de croissance et d'inflation mais également de l'impact de la crise sur les recettes, on peut craindre que le gouvernement qui prendra place après les élections de juin 2009 n'aura quasi-aucune marge de manœuvre... Il devra éponger les dépenses de la cigale rouge-romaine !

Pourtant, avant la crise budgétaire, les analyses des perspectives budgétaires réalisées par les Facultés universitaires de Namur (FUNDP) démontraient déjà que la Communauté française ne pourrait pas bénéficier de marge budgétaire digne de ce nom avant 2011 !

La dette communautaire : en diminution vraiment ?

Le gouvernement ne cesse de « se gargariser » de la diminution de la dette de la Communauté française

En réalité, de manière générale, l'encours global de la dette de la Communauté française se stabilise et ne diminue pas. La dette globale est estimée à +/- 2,8 milliards³ €. Elle ne diminue

³ Fin 2008.

donc pas en terme absolu mais son poids par rapport aux recettes globales de la Communauté française tend à décroître....d'où la fameuse phrase du Ministre du Budget« le taux d'endettement diminue »....

Néanmoins, ne perdons pas de vue que pendant ce temps, la Communauté flamande s'était engagée à abandonner sa dette en 2009. Au même moment, la CF n'a pas été capable de réduire réellement sa dette alors que pourtant, le refinancement lui en a donné les moyens. Ce sont des choix politiques malheureux....

B2 Le MR propose

- tenant compte du fait que la Communauté française ne dispose pas de capacité fiscale en tant que telle, celle-ci devra faire œuvre de prudence et de maîtrise beaucoup mieux assumée de ses dépenses ;
- valoriser les politiques de la Communauté française qui sous tendent les recettes propres ;
- réaliser un examen attentif des divisions organiques et des différents articles budgétaires afin de garantir une allocation des ressources la plus rigoureuse et objective possible ;
- piloter le budget et les finances publiques en temps réel afin de pouvoir anticiper quelconque ajustement ;
- permettre l'utilisation d'éventuelles marges budgétaires à des fins de diminution réelle de l'endettement et ainsi pouvoir progressivement réduire, à moyen et à long terme, les dépenses de dette pour les consacrer à des politiques ;
- examiner l'évolution du fonds écureuil de la Communauté française (financement, missions, réalisations,...) ;
- créer des synergies avec les Régions Wallonne et Bruxelloise pour une gestion optimale des moyens budgétaires relatifs à des matières transversales (santé, sport, formation, recherche,...) ;
- maîtriser les dépenses des cabinets ministériels et se limiter aux besoins réels ;
- assurer un suivi rigoureux des recommandations et avis de la Cour des comptes.